



Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

# Plan d'activités 2022-2025

Le 31 décembre 2021

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---



**Cameron Montgomery,**  
président  
du 31 janvier 2019  
au 30 janvier 2022



**Serge Demers,**  
vice-président  
du 6 août 2020  
au 5 août 2022



**Gail Anderson**  
du 13 août 2021  
au 13 février 2022



**Martyn Beckett**  
du 6 mai 2021  
au 5 mai 2022



**Sarabjit Kaur**  
du 13 mai 2021  
au 12 mai 2022



**Mandy Nwobu**  
du 2 septembre 2021  
au 1<sup>er</sup> septembre 2022



**Yvonne Ruke Akpoveta**  
du 7 octobre 2021  
au 6 octobre 2023



**Kyle Wilson**  
du 18 juin 2020  
au 17 juin 2022

## DIRECTEUR GÉNÉRAL



**Dan Koenig**

## OFFICE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ EN ÉDUCATION

2, rue Carlton, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5B 2M9 | Téléphone : 1 888 327-7377 | Site Web : [www.oqre.on.ca](http://www.oqre.on.ca)

# Table des matières

Sommaire .....	6
Introduction .....	7
Mission .....	7
Mandat .....	7
Attentes énoncées dans la lettre de mandat.....	8
Valeurs.....	9
Cadre de gouvernance .....	10
Orientation stratégique .....	12
Aperçu des programmes et activités actuels et futurs.....	13
Numérisation et modernisation.....	13
Tests provinciaux de la maternelle à la 12 <sup>e</sup> année.....	14
Données du Questionnaire à l'intention de l'élève .....	14
Test de compétences en mathématiques (TCM) .....	15
Évaluations nationales et internationales.....	16
Recherche.....	16
Normes statistiques de l'OQRE.....	16
Cadre de qualité des données de l'OQRE.....	17
Soutien aux écoles et liaison .....	17

Technologie de l'information .....	17
Ressources nécessaires pour atteindre les buts et les objectifs .....	17
Ressources financières .....	17
Ressources humaines .....	18
Analyse de l'environnement .....	18
Facteurs externes .....	18
Perspectives internationales en matière d'évaluation .....	18
Perspectives nationales .....	20
Équité, diversité, inclusion, et lutte contre le racisme .....	22
Facteurs internes .....	22
Stratégie de dotation en personnel, ressources humaines et rémunération .....	23
Mesures et objectifs du rendement fondés sur les résultats et les extrants .....	25
Priorité stratégique 1 : Numériser et moderniser tous les tests de l'OQRE .....	25
Priorité stratégique 2 : S'engager à donner suite à toutes les recommandations applicables de la Commission de vérité et réconciliation et à élaborer un plan d'équité, de diversité et d'inclusion à l'échelle de l'agence .....	28
Priorité stratégique 3 : Assurer une gouvernance efficace et un engagement dans les activités de l'Office .....	32
Budget prévisionnel (en millions de dollars) .....	41
Immobilisations .....	42
Technologie de l'information et Plan de prestation de services électroniques .....	42
Initiatives en partenariat avec des tiers .....	42
Plan de mise en œuvre .....	44
Tests numériques .....	45

Équité et inclusion .....	45
Recherche.....	45
Plan de communication.....	46
Contexte .....	46
Stratégie.....	46
Canaux de communication .....	46
Identification, évaluation et stratégies d'atténuation des risques.....	48
Perturbation technique pendant ou après une séance de test .....	48
Exactitude de la communication des résultats .....	49
Nominations au conseil d'administration .....	49
Répondre aux attentes du grand public ou des parties prenantes .....	50

## Sommaire

L'OQRE est un organisme du ministère de l'Éducation, régi par un conseil d'administration, qui soutient l'apprentissage des élèves et la responsabilité publique dans le système éducatif de l'Ontario en évaluant toutes et tous les élèves à des étapes clés de leur parcours éducatif. L'OQRE fournit des données indépendantes en rapport avec les attentes d'apprentissage décrites dans *Le curriculum de l'Ontario*. Ces données constituent un indicateur important de l'apprentissage des élèves qui s'ajoute aux connaissances disponibles sur le rendement des élèves de l'Ontario et aide à planifier l'amélioration à l'échelle de l'élève, de l'école, du conseil scolaire et de la province. Le mandat de l'Office comprend également l'élaboration du Test de compétences en mathématiques (TCM) pour les candidates et candidats à l'enseignement avant leur entrée à l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

L'OQRE soutient les parents, tutrices et tuteurs, les responsables des politiques, les autres Ontariennes et Ontariens et le milieu de l'éducation en général dans la compréhension, l'analyse et l'utilisation appropriée de ses données à des fins d'amélioration des élèves et du système éducatif. Dans le cadre de son mandat, l'Office s'engage à lutter contre le racisme, à promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion, et s'efforce sans cesse de perfectionner son programme de tests à grande échelle de haute qualité.

Le cadre relatif à la responsabilité de l'Office pour son programme allant de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année est centré sur l'évaluation de toutes et tous les élèves de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année de la province (mathématiques et littératie pluridisciplinaire jusqu'à la fin de la 9<sup>e</sup> année respectivement) et sur les tests de mathématiques et de littératie aux cycles primaire et moyen. Les tests sont effectués en français et en anglais dans une variété de formats adaptés aux besoins d'apprentissage et d'accessibilité des élèves.

Ce plan d'activités définit l'orientation de l'Office pour l'exercice 2022-2025, conformément à l'orientation stratégique établie par son conseil d'administration. L'OQRE partage avec ses parties prenantes, son conseil d'administration et le ministère de l'Éducation le désir de moderniser les tests et les processus de l'Office. Au cours de ce cycle d'activités de trois ans, l'Office continuera d'être guidé par l'orientation stratégique suivante, approuvée par le conseil d'administration de l'OQRE :

- Numériser et moderniser tous les tests de l'OQRE.
- S'engager à donner suite à toutes les recommandations applicables de la Commission de vérité et réconciliation et à élaborer un plan d'équité, de diversité et d'inclusion à l'échelle de l'agence.
- Assurer une gouvernance et un engagement efficaces dans les activités de l'Office.

Au cours du cycle d'activités de trois ans, l'Office poursuivra le processus de numérisation de tous ses tests à grande échelle et améliorera ses activités en matière de technologie de l'information et ses principales fonctions de gestion, notamment son approche relative à la communication des résultats, ainsi que ses pratiques liées à la confidentialité et à la sécurité. En mettant

davantage l'accent sur l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI), l'Office réalisera un audit portant sur ces questions et élaborera un plan pluriannuel en la matière. L'Office concevra aussi des programmes pour satisfaire ou surpasser toute recommandation applicable de la Commission de vérité et réconciliation.

La vision de modernisation de l'OQRE lui permettra de remplir plus efficacement son mandat de contribution à la qualité et à la responsabilité en matière d'éducation pour toutes et tous les élèves de l'Ontario. Cette vision place les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année de l'Ontario ainsi que les personnes souhaitant obtenir l'agrément de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario au centre du programme de tests; elle exploite judicieusement la technologie et maximise l'utilisation des données afin d'éclairer la prise de décision, améliorant ainsi l'apprentissage et le rendement.

## Introduction

Mis sur pied en 1996, l'OQRE s'est distingué à titre d'organisme fournissant des services utiles aux Ontariennes et aux Ontariens en mesurant l'efficacité du système éducatif financé par les fonds publics et en améliorant l'apprentissage des élèves. Avec l'introduction du TCM pour les personnes souhaitant obtenir l'agrément d'enseignante ou d'enseignant en Ontario, le mandat de l'Office a été élargi pour inclure le secteur de l'enseignement postsecondaire.

## Mission

Travaillant de concert avec le milieu de l'éducation pour soutenir la réussite et le bien-être de toutes et tous les élèves, l'OQRE se consacre à l'amélioration de la qualité et de la responsabilité du système éducatif en Ontario.

## Mandat

Conformément au protocole d'entente de 2020 entre le ministère de l'Éducation et l'OQRE, les objets légaux suivants tiennent lieu de mandat à l'organisme :

- évaluer la qualité et l'efficacité de l'enseignement élémentaire et secondaire;
- élaborer des tests<sup>1</sup> et exiger ou entreprendre l'administration et la notation des tests des élèves des écoles élémentaires et secondaires;
- mettre au point des systèmes d'évaluation de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement élémentaire et secondaire;

---

<sup>1</sup> Selon la Loi de 1996 sur l'OQRE, le terme « test » désigne « toute méthode d'évaluation du rendement scolaire des élèves de l'élémentaire et du secondaire ». (« test ») 1996, ch. 11, art. 1; 1997, ch. 31, art. 148 (1); 2017, ch. 34, ann. 46, par. 12 (1). »; extrait de : <https://www.ontario.ca/laws/statute/96e11#:~:text=1.,in%20elementary%20and%20secondary%20schools>

- rechercher et recueillir des informations sur l'évaluation du rendement scolaire;
- évaluer la responsabilité publique des conseils scolaires et recueillir des informations sur les stratégies visant à améliorer cette responsabilité;
- rendre compte au grand public et au ministre de l'Éducation des résultats des tests et, de façon générale, de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement élémentaire et secondaire et de la responsabilité publique des conseils scolaires;
- formuler des recommandations, dans ses rapports au grand public et au ministre de l'Éducation, sur toute question liée à la qualité ou à l'efficacité de l'enseignement élémentaire et secondaire ou à la responsabilité publique des conseils scolaires;
- élaborer des examens portant sur la compétence en mathématiques aux fins de l'alinéa 18 (1) c) de la *Loi de 1996 sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*, et noter les examens terminés;
- effectuer des recherches et recueillir des informations afin d'évaluer la capacité et la confiance des personnes qui font les examens de compétence en mathématiques aux fins de l'alinéa 18 (1) c) de la *Loi de 1996 sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*.

### Attentes énoncées dans la lettre de mandat

Le 8 octobre 2021, l'OQRE a reçu une lettre de mandat du ministre de l'Éducation. L'orientation générale des activités de l'Office pour l'année à venir porte sur la compétitivité, la viabilité et la gestion des dépenses; la transparence et la responsabilité; la gestion efficace et planifiée des risques; la gestion optimale de l'effectif; la collecte de données fonctionnelle, transparente et utile pour la prise de décisions fondées sur des preuves; la prestation numérique de services répondant aux besoins des clients; la diversité et l'inclusion assurant un milieu de travail équitable, exempt de discrimination raciale et de harcèlement; la mise en œuvre et le soutien d'initiatives propices au rétablissement de la pandémie de COVID-19.

En ce qui concerne l'Office, on s'attend à ce que l'OQRE réponde aux directives suivantes :

- Tests adaptatifs en ligne : Poursuite de la mise en place de tests numériques et adaptatifs et maintien de la sécurité de tous les tests numériques.
- Gouvernance : Exploration des possibilités d'efficacité opérationnelle et recherche des meilleures pratiques de planification des nominations à l'OQRE.
  - Fournir au ministre une matrice de compétences actualisée d'ici le 31 décembre 2021.

## Valeurs

- L'OQRE accorde de l'importance à ce que toutes et tous les élèves aient la possibilité d'atteindre leur niveau de rendement le plus élevé.
- L'OQRE accorde de l'importance à son rôle au service des membres du personnel enseignant, des parents, des élèves, du gouvernement et du grand public pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage en salle de classe.
- L'OQRE accorde de l'importance aux données crédibles qui guident l'exercice professionnel et attirent l'attention sur les mesures aidant les élèves à réussir.
- L'OQRE accorde de l'importance à la recherche qui éclaire les évaluations à grande échelle et les pratiques en salle de classe.
- L'OQRE accorde de l'importance au dévouement et aux compétences spécialisées des membres du personnel enseignant de l'Ontario, à leur implication dans tous les aspects du processus de test et aux effets positifs de leur travail sur les résultats des élèves.
- L'OQRE accorde de l'importance à la prestation de ses programmes et services de qualité équivalente en français et en anglais.

## Cadre de gouvernance

Créé pour mesurer l'efficacité du système éducatif financé par les fonds publics et pour offrir des programmes de tests qui fournissent des informations objectives et fidèles sur le rendement des élèves et les compétences des enseignantes et enseignants en mathématiques, l'OQRE est régi par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Comme énoncé dans la *Loi de 1996 sur l'OQRE*, de sept à neuf membres peuvent être nommés au conseil d'administration pour une période déterminée par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Le conseil d'administration de l'OQRE rend compte, par l'intermédiaire de sa présidente ou de son président, à la ou au ministre de l'Éducation. Il lui incombe d'établir l'orientation stratégique de l'Office et de définir les buts et objectifs associés conformément à son mandat, tel que défini par la *Loi sur l'OQRE*, le protocole d'entente de 2020 ainsi que les politiques et les directives établies par la ou le ministre de l'Éducation et le Conseil de gestion du gouvernement.

Le conseil d'administration veille à ce que l'Office rende des comptes à la population de l'Ontario en maintenant son indépendance par rapport au gouvernement provincial, en établissant une orientation stratégique en vue de remplir son mandat, en fixant des priorités pour atteindre l'excellence dans la prestation du programme de tests à grande échelle de l'Ontario et du TCM, et en communiquant avec le grand public et le milieu de l'éducation.

La présidente ou le président de l'OQRE doit rendre des comptes à la ou au ministre. Elle ou il assure la direction de l'Office en tenant la ou le ministre informé(e); en déposant, au nom du conseil d'administration, le plan d'activités ainsi que le rapport annuel, et en assumant les rôles et les responsabilités qui lui sont assignés selon les directives du Conseil de gestion du gouvernement, la *Loi sur l'OQRE*, le protocole d'entente ainsi que les politiques de gouvernance du conseil d'administration. La présidente ou le président veille également à l'intégrité des processus du conseil d'administration, représente le conseil devant des tiers et, conformément à la *Loi sur la fonction publique de l'Ontario* (LFPO), est responsable de l'éthique de l'OQRE pour toutes les personnes nommées.

Le conseil d'administration se réunit régulièrement et exerce ses activités conformément à la *Loi sur l'OQRE*, à ses règlements administratifs, au protocole d'entente et à la LFPO. Le comité de la vérification et des finances soutient le conseil d'administration et s'assure que l'OQRE exerce une diligence raisonnable dans le maintien d'un cadre de contrôle financier efficace. Le comité de la gouvernance et des nominations est responsable de la révision des politiques de gouvernance sur un cycle de trois ans, d'assurer la conformité avec les politiques de gouvernance, de superviser les plans de développement professionnel des membres du conseil d'administration et de contribuer au processus de nomination des nouveaux membres au conseil d'administration. D'autres comités sont affectés selon les besoins pour renforcer le rôle du conseil d'administration.

Le lien entre le conseil d'administration et les activités de l'OQRE se fait par l'intermédiaire de la directrice générale ou du

directeur général. Cette personne est responsable devant le conseil d'administration de la supervision de la gestion des activités et du personnel et aussi d'assumer les rôles et responsabilités assignés par le conseil d'administration, la *Loi sur l'OQRE*, le protocole d'entente et les directives de l'Office énoncées par le Conseil de gestion du gouvernement. En vertu de la LFPO, la directrice générale ou le directeur général est responsable de l'éthique pour tout le personnel. Les membres du personnel de l'Office relèvent de la directrice générale ou du directeur général et assument les rôles et responsabilités qui leur sont assignés par la direction et qui sont décrits dans le plan d'activité préparé annuellement et dans leurs plans de performance individuels.

## Orientation stratégique

Tout comme ses parties prenantes, son conseil d'administration et le ministère de l'Éducation, l'OQRE souhaite moderniser ses tests et ses processus. Au cours du cycle d'activités de trois ans couvert par le présent plan, l'Office sera guidé par l'orientation stratégique suivante, établie par son conseil d'administration :

- Orientation stratégique 1 : Numériser et moderniser tous les tests de l'OQRE
- Orientation stratégique 2 : S'engager à donner suite à toutes les recommandations applicables de la Commission de vérité et réconciliation et à élaborer un plan d'équité, de diversité et d'inclusion à l'échelle de l'agence.
- Orientation stratégique 3 : Assurer une gouvernance efficace et un engagement dans les activités de l'Office

Orientation stratégique n° 1	Orientation stratégique n° 2	Orientation stratégique n° 3
<p><i>Buts :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'amélioration du rendement et du bien-être des élèves grâce aux données d'évaluation à grande échelle.</li> <li>• Transformer les tests provinciaux pour les adapter à l'expérience contemporaine en classe et tirer parti de la technologie pour fournir des évaluations personnalisées et accessibles.</li> <li>• Soutenir les parties prenantes de l'OQRE dans le cadre de la numérisation et de la modernisation des tests.</li> </ul>	<p><i>Buts en matière de la vérité et de la réconciliation:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les partenariats avec les dirigeants des Premières nations, des Inuits et des Métis pour répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada qui s'appliquent à l'OQRE.</li> </ul> <p><i>Buts en matière d'équité et d'inclusion:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer et implémenter un plan pluriannuel d'équité, de diversité et d'inclusion.</li> </ul>	<p><i>Buts:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élargir les réseaux et les partenariats pour améliorer la capacité professionnelle et les ressources financières de l'OQRE.</li> <li>• Identifier et analyser les implications de l'intégration d'ensembles de données dans le cadre de l'élaboration de communications publiques pertinentes.</li> <li>• Communiquer efficacement avec les parties prenantes afin d'améliorer continuellement le travail de l'Office.</li> <li>• Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication efficace pour chacune des orientations et chacun des objectifs stratégiques.</li> <li>• Assurer une gouvernance et des pratiques de gestion efficaces.</li> <li>• Favoriser une culture organisationnelle forte.</li> </ul>

## Aperçu des programmes et activités actuels et futurs

### Numérisation et modernisation

La vision qu'a l'OQRE de sa numérisation et modernisation lui permet de répondre plus efficacement aux besoins de la province en matière de qualité et de responsabilité en éducation. L'OQRE vise l'amélioration continue dans son cheminement afin de soutenir les résultats positifs des élèves dans un monde numérique en constante évolution. L'objectif de l'Office est de donner à toute personne prenant part à ses tests la possibilité de démontrer sa pleine compréhension du programme-cadre. À partir des résultats de ses tests, l'OQRE recueille des renseignements et des données qui permettent d'évaluer le rendement du système éducatif public de l'Ontario.

L'Office vise à fournir des renseignements fondés sur des preuves concernant l'apprentissage des élèves en Ontario afin de faciliter leur amélioration et leur réussite. La modernisation à l'OQRE est une initiative pluriannuelle à multiples facettes qui porte sur cinq domaines distincts :

- les tests à grande échelle;
- la communication des résultats;
- la recherche;
- l'engagement auprès des Ontariennes et des Ontariens;
- le respect de l'équité, de la diversité et de l'inclusion en éducation.

L'équité et l'inclusion, ainsi que la lutte contre le racisme, seront au cœur des travaux de modernisation de l'OQRE. En partenariat avec le ministère de l'Éducation et les conseils scolaires, l'OQRE maximisera l'utilité des renseignements fournis par les tests à grande échelle en analysant les données qui s'y rapportent. L'OQRE continuera à partager ses données, à produire des recherches fondées sur celles-ci et à publier des rapports interactifs qui sont essentiels à la progression du milieu de l'éducation. Une partie de la modernisation des opérations et de la nouvelle orientation de l'OQRE passe par la numérisation de son programme de tests à grande échelle. Les tests numérisés à grande échelle présentent plusieurs avantages par rapport aux tests sur papier.

### Les tests numérisés de l'OQRE

- continueront à garantir que les élèves sont au centre des tests à grande échelle et que les tests sont alignés sur leur expérience éducative;
- augmentent la flexibilité dans l'administration des tests tout au long de l'année scolaire et procurent une

- rétroaction opportune aux parents, tutrices et tuteurs, et au personnel enseignant sur les résultats des élèves;
- tiennent compte plus efficacement de l'accessibilité, de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, tout en demeurant en phase avec *Le curriculum de l'Ontario*;
- intègrent des outils numériques, y compris des adaptations, dans la barre d'outils et le menu afin de faciliter l'engagement des personnes qui font les tests.

### Tests provinciaux de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année

La transition vers le format numérique des tests de l'Office a commencé en 2021 et se poursuivra à l'avenir. La mise à l'essai des tests numériques pour la 9<sup>e</sup> année et le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) a été effectuée au cours de l'année scolaire 2020-2021. Les tests des cycles primaire et moyen, le Test de mathématiques, 9<sup>e</sup> année et le TPCL sont passés au format numérique au cours de l'année scolaire 2021-2022. Le programme actuel de tests de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année est présenté dans le tableau suivant :

<b>Test</b>	<b>Année d'études</b>	<b>Matières</b>
<b>Cycle primaire</b>	<b>3<sup>e</sup> année</b>	<b>Lecture, écriture, mathématiques</b>
<b>Cycle moyen</b>	<b>6<sup>e</sup> année</b>	<b>Lecture, écriture, mathématiques</b>
<b>9<sup>e</sup> année</b>	<b>9<sup>e</sup> année</b>	<b>Mathématiques</b>
<b>TPCL</b>	<b>10<sup>e</sup> année</b>	<b>Littérature</b>

### Données du Questionnaire à l'intention de l'élève

Les Questionnaires à l'intention des élèves de l'OQRE permettent de recueillir des renseignements précieux sur des aspects de l'apprentissage et du rendement des élèves. L'Office continuera de recueillir des données sur les attitudes des élèves à l'égard des mathématiques ainsi que sur les stratégies que ceux-ci utilisent pour résoudre les problèmes de mathématiques. Ces données contextuelles peuvent être utilisées pour identifier les tendances et orienter la prise de décision dans l'amélioration de l'éducation

à l'échelle des élèves, des écoles, des conseils scolaires et de la province.

## Test de compétences en mathématiques (TCM)

Conformément au Règlement de l'Ontario 271/19, *Compétences en mathématiques*, en vertu de la *Loi de 1996 sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*, les candidates et candidats de l'Ontario et les enseignantes et enseignants formés à l'étranger qui font une demande pour le certificat de qualification et l'inscription [à l'Ordre] doivent réussir le TCM. Le Règlement 272/19, *Objets de l'Office*, en vertu de la *Loi de 1996 sur l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation*, a élargi les objets de l'Office énoncés dans cette loi. Ils comprennent désormais l'organisation d'examens relatifs à la compétence en mathématiques et la réalisation de recherches connexes.

Les Règlements 271 et 272 ont rendu l'OQRE responsable de ce qui suit :

- élaborer le test en français et en anglais;
- fournir des instructions aux facultés d'éducation de l'Ontario sur l'administration du test;
- recueillir et noter les tests (dans les 10 jours suivant leur réception);
- identifier les candidats retenus par l'Ordre;
- effectuer des recherches sur les résultats du test;
- recueillir des renseignements afin d'évaluer la capacité et la confiance des personnes qui font le test.

Le règlement décrit les deux principales composantes du test :

- une composante « programme-cadre de mathématiques » qui évalue les connaissances des élèves sur le contenu des mathématiques fondé sur *Le curriculum de l'Ontario* (de la 3<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année), qui constituera 70 % du test;
- une composante « pédagogie » qui mesure les éléments pédagogiques reflétés dans les politiques du ministère de l'Éducation (par exemple, *Faire croître le succès*), qui constituera les 30 % restants du test.

Le test a été conçu sous la forme d'une évaluation informatisée avec des questions à choix multiples. Un score minimum de 70 % doit être obtenu par les élèves aux deux composantes du test pour que celui-ci soit réussi.

À l'heure actuelle, l'obligation de réussir le test de compétences en mathématiques (TCM) pour obtenir la certification de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario n'est plus en vigueur. Tous les tests sont suspendus. Veuillez consulter le site Web de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario pour toute mise à jour.

## Évaluations nationales et internationales

L'OQRE administre quatre évaluations nationales et internationales à grande échelle au nom du gouvernement de l'Ontario tous les trois à cinq ans : Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS), Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS), Programme pancanadien d'évaluation (PPCE) et Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).

Au cours du cycle d'activités 2022-2025, l'OQRE soutiendra la participation de l'Ontario aux évaluations nationales et internationales telles que déterminées par le ministère de l'Éducation.

Évaluation	Organisation partenaire	Âge approximatif / Année d'études	Matières
<b>TEIMS</b>	Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire	4 <sup>e</sup> année et 8 <sup>e</sup> année	<b>Mathématiques, sciences</b>
<b>PIRLS</b>	Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire	4 <sup>e</sup> année	<b>Lecture</b>
<b>PPCE</b>	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)	8 <sup>e</sup> année	<b>Lecture, mathématiques, sciences</b>
<b>PISA</b>	Organisation de coopération et de développement économiques	15 ans	<b>Lecture, mathématiques, sciences</b>

## Recherche

Le quatrième objet de la *Loi de 1996 sur l'OQRE* fait de la recherche et de la collecte de renseignements sur l'évaluation du rendement scolaire l'un des piliers de l'Office. L'OQRE reconnaît la nécessité de continuer à mettre l'accent sur la recherche pour soutenir le rendement scolaire des élèves afin d'améliorer leurs résultats d'apprentissage à l'échelle de l'individu, de la classe, de l'école et du système éducatif. Tourné vers l'avenir, l'OQRE continuera à développer son programme de tests numériques de concert avec ses parties prenantes de toute la province. L'Office poursuivra également l'adaptation et l'amélioration de ses modèles de communication des résultats afin que le secteur de l'éducation dispose en temps opportun de renseignements utiles fondés sur ses données.

### Normes statistiques de l'OQRE

L'OQRE s'aligne sur Statistique Canada en reconnaissant les normes statistiques comme un ensemble de règles qui décrivent

comment les données sont recueillies et comment les statistiques et les résultats sont produits et partagés. Les normes statistiques de l'OQRE sont utilisées pour fournir un aperçu des données sur des sujets précis et sur les expériences d'apprentissage de groupes d'élèves. Ces normes assurent aussi l'uniformité de la qualité des données au fil du temps.

### Cadre de qualité des données de l'OQRE

*Le cadre de qualité des données* de l'OQRE apporte une rigueur systématique et méthodologique aux processus de validation de la qualité des données de l'Office. Les processus de qualité des données de l'OQRE utilisent des lignes directrices, des règles administratives, des méthodologies et des protocoles clairement définis pour s'assurer que la qualité des données est maintenue à toutes les étapes de la collecte, du traitement et de l'analyse des données éducatives, ainsi que de la communication et du partage des résultats.

### Soutien aux écoles et liaison

L'équipe de soutien aux écoles et liaison de l'OQRE travaille en collaboration avec les conseils scolaires, les membres du personnel enseignant, les candidates et candidats à l'enseignement, les directions d'école qualifiées, les groupes d'élèves et les parents, tutrices et tuteurs, pour soutenir l'utilisation des données, des recherches et de la plateforme de test en ligne de l'OQRE. De 2022 à 2025, cette équipe continuera à offrir des webinaires visant à aider les conseils scolaires et les écoles à utiliser les données et les ressources de l'OQRE (par exemple, une formation pour le personnel de la technologie de l'information dans les conseils scolaires afin de connaître l'état de préparation du réseau pour la plateforme de test en ligne, et pour les directions d'école et les consultantes ou consultants afin d'obtenir les détails de l'administration des tests numérisés de l'OQRE).

### Technologie de l'information

En collaboration avec le Groupement de l'information et de la technologie de l'information (I&TI) pour les services à la collectivité (GSC) et les Services de la technologie de l'information (STI), l'Office continuera d'examiner et d'optimiser ses activités d'information et de technologie de l'information au Centre de données de Guelph.

### Ressources nécessaires pour atteindre les buts et les objectifs

#### Ressources financières

L'OQRE connaît une période de changement majeur dans la façon dont il mène les éléments clés de ses programmes. La numérisation de ses tests, le renforcement de son écosystème I&TI, l'accent renouvelé sur l'équité et l'inclusion, puis l'exploitation

améliorée de ses données ont tous été planifiés en fonction du niveau actuel de financement reçu du gouvernement.

## Ressources humaines

La transformation du modèle de fonctionnement de l'OQRE devrait avoir une certaine incidence sur les ensembles de compétences nécessaires pour remplir les obligations de l'Office en vertu des nouvelles orientations stratégiques. Une étude organisationnelle a été entreprise par le conseil d'administration de l'OQRE pour faire en sorte que les ressources humaines et les compétences de l'Office lui permettent d'atteindre ses objectifs. Par le biais de processus concurrentiels, l'Office continuera de faire appel à des tiers afin de soutenir ses initiatives.

## Analyse de l'environnement

La pandémie de COVID-19 a fortement influencé l'éducation dans le monde entier. Alors que de nombreuses juridictions avaient déjà commencé à se tourner vers l'éducation et les tests numériques, cette épidémie a accéléré certaines de ces démarches.

## Facteurs externes

### Perspectives internationales en matière d'évaluation

Les exemples suivants sont des résumés des pratiques d'évaluation numérique dans certaines juridictions du monde. La pandémie de COVID-19 a eu un impact important sur ces plans de mise en œuvre.

#### *Colombie*

En mai 2021, en vertu de la *Loi 276 (2021)* relative à l'Institut colombien pour l'évaluation de l'éducation (*Instituto Colombiano para la Evaluación de la Educación – ICFES*), le gouvernement colombien a légiféré sur la mise en place d'un test numérique standardisé à l'échelle nationale depuis le domicile.<sup>2</sup> La législation définit les règles et règlements relatifs à la participation. En raison des fermetures des écoles et de l'enseignement à distance imposés par la pandémie de COVID-19, ce type de test a été institué pour compléter le test informatique en présentiel administré dans les établissements. La Colombie a déployé des projets pilotes utilisant des méthodes de test adaptatif par ordinateur (TAO) en 2018 et 2019. En mai 2020, par le biais de la *Loi 268*, le gouvernement a instauré une méthode

---

<sup>2</sup> Institut colombien pour l'évaluation de l'éducation (*Instituto Colombiano para la Evaluación de la Educación – ICFES*), (2021). Mapa del Sitio. Extrait de : <https://www.icfes.gov.co/web/guest/normativa>

de TAO pour les tests nationaux de 11<sup>e</sup> année de 2021.

### *Mexique*

Le Plan national pour l'évaluation de l'apprentissage (*Plan Nacional para la Evaluación de Aprendizajes – PLANEA*) a été mis en place en 2015, avec des tests administrés aux élèves de 6<sup>e</sup> année de l'élémentaire, de 3<sup>e</sup> année du secondaire et de dernière année du secondaire supérieur.<sup>3</sup> Les tests du PLANEA sont administrés par le Centre national pour la revalorisation de l'enseignement (*Centro Nacional para la Revalorización del Magisterio*). Dans le cadre du PLANEA, « le test de dernière année évalue les performances des élèves de dernière année du secondaire dans deux domaines de formation : langue et communication, et mathématiques ».<sup>4</sup> Les tests se font sur papier et comportent des questions à choix multiples. À l'instar des tests dans la plupart des pays du monde, ceux de 2020 du PLANEA ont été suspendus.

### *Singapour*

Le Conseil des examens et de l'évaluation de Singapour (*Singapore Examinations and Assessment Board – SEAB*), le ministère de l'Éducation de Singapour et *Cambridge Assessment International Education* sont les autorités d'examen communes chargées des examens Singapour-Cambridge. Actuellement, les tests sont sur papier, administrés sur place et comportent des composantes orales et écrites (à choix multiples), certains étant élaborés dans un système d'évaluation en ligne. Les tests sont proposés à cinq niveaux différents. Les exercices de notation à l'écran pour certains des tests écrits de 2021 ont permis de « numériser les copies papier des réponses après les examens et de les noter à l'écran ».<sup>24</sup> Cette méthode a permis de « renforcer la qualité, la sécurité et l'efficacité de la notation ».<sup>5</sup>

En 2018, le SEAB a conçu un prototype de TAO pour soutenir l'approche plus connue sous le nom d'« évaluation de l'apprentissage » dans les écoles de Singapour. L'évaluation de l'apprentissage se concentre principalement sur l'apprentissage des élèves plutôt que sur la responsabilité ou le classement. La méthodologie utilisée repose sur six étapes « regroupées sous l'appellation “D-E-S-I-G-N” (Define, Expedite, Structure, Integrate, Generate, Notify) : 1. Définir le devis de la banque d'items en fonction des résultats d'apprentissage (RA) stipulés dans le Programme d'enseignement et d'apprentissage des mathématiques à l'élémentaire; 2. Accélérer l'élaboration d'items pour alimenter la banque en recourant à une approche de génération automatique d'items; 3. Structurer et construire le Continuum thématique en établissant et en organisant les seuils de maîtrise des RA par ordre croissant de

---

<sup>3</sup> Plan national pour l'évaluation de l'apprentissage (*Plan Nacional para la Evaluación de Aprendizajes – PLANEA*), (2021). Mapa del Sitio. Extrait de : <http://www.planea.sep.gob.mx/>

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Conseil des examens et de l'évaluation de Singapour (*Singapore Examinations and Assessment Board – SEAB*), Singapour, (2021). Seab-Link – Numéro 1 – 2021. Extrait de : [https://www.seab.gov.sg/docs/default-source/publiccommunications/seab-link-newsletter/seab-link\\_issue-1\\_2021\\_final.pdf](https://www.seab.gov.sg/docs/default-source/publiccommunications/seab-link-newsletter/seab-link_issue-1_2021_final.pdf)

demande pour tous les niveaux scolaires; 4. Intégrer le Moteur de test adaptatif informatisé pour déterminer de manière efficace et précise si un élève peut atteindre chaque seuil de maîtrise des RA tout au long du Continuum; 5. Générer la performance des élèves par profils à l'échelle de l'individu, de la classe et de l'école; 6. Aviser et fournir aux enseignantes et enseignants un rapport décrivant les RA réalisables et non réalisables par chaque élève » (SEAB, 2018).<sup>6</sup>

## Perspectives nationales

### *Alberta*

Depuis l'année scolaire 2021-2022, les autorités scolaires de l'Alberta ont la possibilité d'administrer les Tests d'apprentissage des élèves (*Student Learning Assessments – SLA*) si elles le souhaitent. Elles peuvent par ailleurs décider si toutes les écoles ou certaines d'entre elles, ou encore les classes d'une même école, participeront au programme, et dans quelle mesure. Le gouvernement de l'Alberta encourage fortement ses autorités scolaires à administrer les SLA aux élèves de 3<sup>e</sup> année.

L'Alberta administre aussi ses Tests de rendement provinciaux (*Provincial Achievement Tests – PAT*) aux élèves de 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> année. Ces tests standardisés reflètent les éléments essentiels que toute ou tout élève de l'Alberta est censé(e) atteindre, quel que soit son choix d'école ou son lieu de résidence. « Actuellement, toutes les sections de réponse écrite de la partie A des Tests de rendement provinciaux (PAT) et des Examens de diplôme peuvent être administrées par le biais de la technologie. Les PAT et les Examens de diplôme notés à la machine peuvent également être administrés pour la plupart des matières à l'aide de Quest A+. »<sup>7</sup> Selon le ministère de l'Éducation de l'Alberta, cette mesure s'inscrit dans le cadre d'un engagement visant à garantir que chaque élève ait la possibilité de réussir.<sup>8</sup>

### *Colombie-Britannique*

Le Test de compétences de base (*Foundation Skills Assessment – FSA*), dont la conception est axée sur les données probantes, est une évaluation annuelle, à l'échelle de la province, des compétences en littératie et en mathématiques de tous les élèves de 4<sup>e</sup> et de 7<sup>e</sup> année de la Colombie-Britannique. Des membres du personnel enseignant de toute la province collaborent à l'élaboration du FSA, qui s'appuie sur les recommandations du Groupe consultatif sur l'évaluation provinciale. Les tests de littératie comportent deux types de questions : les questions à réponse choisie et les questions à réponse construite. Le FSA compte quatre composantes : un volet Collaboration, un volet Livret de l'élève, un volet En ligne et un volet Réflexion de l'élève. L'administration en ligne du FSA

---

<sup>6</sup> Ibid.

<sup>7</sup> Gouvernement de l'Alberta, (2021). Quest A+ : Utilisation de la technologie pour administrer les tests provinciaux (*Using Technology to Administer Provincial Assessments*). Extrait de : <https://www.alberta.ca/assets/documents/ed-using-technology-to-administer-pats-diploma-exams.pdf>

<sup>8</sup> Ibid.

2021-2022 se déroulera du 4 octobre au 12 novembre 2021.<sup>9</sup>

### *Québec*

Chaque année, le ministère de l'Éducation du Québec publie un calendrier officiel de la session d'examen. Au primaire, le système d'évaluation normalisé du Québec exige qu'on administre aux élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année les examens obligatoires de français, d'anglais et de mathématiques. Au secondaire, le ministère exige l'Examen unique de mathématiques (9<sup>e</sup> année, soit la 4<sup>e</sup> année du secondaire au Québec); l'Examen unique d'anglais et de français selon la langue d'apprentissage (10<sup>e</sup> année); l'Examen obligatoire de français écrit (7<sup>e</sup> année) et l'Examen unique facultatif d'histoire du Québec et du Canada (9<sup>e</sup> année, à partir de 2023).<sup>10</sup> Les séances en français ont été programmées de janvier 2021 à janvier 2022.<sup>11</sup> Celles en anglais le seront en 2022.<sup>12</sup> Le Québec est en train de mettre en place une version numérique de son programme d'évaluation provincial.

### *Perspectives de l'Ontario*

Compte tenu de la pandémie de COVID-19, le gouvernement de l'Ontario poursuit la mise en œuvre de mesures visant à faciliter la continuité de l'apprentissage tout en assurant la sécurité des élèves, des enseignantes et enseignants et du personnel dans les écoles et les conseils scolaires de l'Ontario au cours de l'année scolaire 2021-2022.<sup>13</sup> L'apprentissage à distance gardera une place essentielle, puisqu'il demeurera une « option pour les parents, même si les conseils scolaires planifient le retour des élèves à l'apprentissage en salle de classe ». Les conseils scolaires seront tenus d'offrir aux élèves étudiant à distance 300 minutes d'apprentissage par jour.<sup>14</sup>

En 2021, le gouvernement de l'Ontario a lancé un nouveau programme décloisonné de mathématiques pour la 9<sup>e</sup> année, fondé sur les processus mathématiques, la modélisation mathématique et le codage, afin d'aider les élèves à donner un sens aux mathématiques apprises dans des situations de la vie réelle et contextualisées dans les réalités culturelles de chacun. La province de

---

<sup>9</sup> Gouvernement de la Colombie-Britannique, (2021). Tests de compétences de base (*Foundations Skills Assessments*). Extrait de : <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/administration/program-management/assessment/foundation-skills-assessment>

<sup>10</sup> Gouvernement du Québec, (2021). Évaluation des apprentissages et épreuves ministérielles. Extrait de : <http://www.education.gouv.qc.ca/en/parents-and-guardians/exams/>

<sup>11</sup> Gouvernement du Québec, (2021). Horaire de la session d'examen et de la reprise d'épreuves – Ministère de l'Éducation et Ministère de l'Enseignement supérieur. Extrait de : <http://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/examens-et-epreuves/horaire-de-la-session-dexamen-et-de-la-reprise-depreuves/>

<sup>12</sup> Gouvernement du Québec, (2021). Horaire de la session d'examen et de la reprise d'épreuves. Extrait de : <http://www.education.gouv.qc.ca/en/parents-and-guardians/exams/schedule-for-the-examination-session-and-retake-of-examinations/>

<sup>13</sup> Gouvernement de l'Ontario, (2021). COVID-19 : directives en matière de gestion, de sécurité et de santé pour les écoles (2021-2022). Extrait de : <https://www.ontario.ca/document/covid-19-health-safety-and-operational-guidance-schools-2021-2022/introduction>

<sup>14</sup> Ibid.

l'Ontario continuera d'offrir une variété d'approches d'apprentissage dans un avenir proche. Il appartiendra toujours aux élèves, à leur famille et au conseil scolaire de choisir entre la fréquentation scolaire en présentiel et l'apprentissage virtuel.

Tandis que la province de l'Ontario s'efforce de lutter contre la propagation de la COVID-19, l'OQRE restera en contact étroit avec le ministère de l'Éducation et d'autres parties prenantes clés concernant son rôle de soutien du système éducatif.

### Équité, diversité, inclusion, et lutte contre le racisme

En sa qualité de membre de la fonction publique de l'Ontario, l'OQRE s'engage à défendre l'équité, la diversité et l'inclusion, ainsi que la lutte contre le racisme dans toutes ses activités et politiques internes et externes. L'une des priorités stratégiques approuvées par le conseil d'administration de l'OQRE pour la période 2021-2024 est de « s'engager à donner suite à toute recommandation applicable de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) et à élaborer un plan d'équité, de diversité et d'inclusion à l'échelle de l'Office ». Pour le bien-être du personnel de l'Office et des personnes bénéficiant de ses services, il est essentiel d'assurer un suivi clair et précis des efforts et des résultats de l'OQRE en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. L'Office mettra au point un audit de l'ÉDI et un plan pluriannuel en 2022. Les résultats de cette vérification aideront l'Office à progresser sur les questions d'équité, de diversité et d'inclusion en identifiant et en gérant les préjugés, les partis pris, les zones d'ombre, les attitudes et les habitudes qui favorisent l'homogénéité et la supériorité, et qui peuvent ne pas être perçus. Si l'on n'y remédie pas, les mentalités et les comportements susceptibles d'être préjudiciables aux personnes (en particulier aux minorités, aux groupes en quête d'équité et aux populations autochtones) à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Office risquent de perdurer. Le fait de disposer de renseignements sur les expériences des diverses communautés et sur leur intersectionnalité respective permet de mettre en œuvre des programmes et des politiques fondés sur des données probantes visant à éliminer toute forme de discrimination dans les processus, les politiques et la prestation des programmes et des services de l'Office. De 2022 à 2024, l'OQRE élaborera également d'autres activités portant spécifiquement sur les appels à l'action de la CVR et sur les obstacles à l'accès rencontrés par les groupes en quête d'équité et présentant des besoins spéciaux.

### Facteurs internes

L'OQRE traverse une période de transition et de changement qui entraîne des répercussions sur son travail et sur la façon dont il est effectué. Le succès des efforts de numérisation et de modernisation de l'Office repose sur l'étude organisationnelle et la gestion du changement relatives aux personnes, aux processus et à la technologie.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2021, l'OQRE a accueilli son nouveau directeur général, Dan Koenig. Riche de plus de trois décennies au sein du service public de l'éducation et ayant été un membre clé de l'équipe de direction du Toronto Catholic District School Board pendant plusieurs années, M. Koenig est un éducateur et un dirigeant des plus respectés et passionnés.

M. Koenig aura pour priorité de diriger la numérisation et la modernisation continues du programme de tests de l'OQRE afin de veiller à ce que l'Office remplisse son mandat et produise des données fidèles sur le système éducatif public de l'Ontario pour soutenir l'apprentissage des élèves à l'ère numérique.

### Stratégie de dotation en personnel, ressources humaines et rémunération

L'OQRE jouit d'un personnel doté d'un haut niveau d'engagement envers son travail. Le personnel de l'Office fait partie des unités de négociation du SEFPO et de l'AMAPCEO. L'OQRE suit le processus de la FPO en matière de classification, de recrutement et d'autres fonctions RH, conformément à la *Politique d'emploi* de la FPO. La rémunération est fondée sur les échelles salariales de la FPO pour les unités de négociation respectives. Chaque année, des membres du personnel enseignant sont mis à disposition par les conseils scolaires pour aider à l'élaboration et à la notation des tests. L'OQRE continuera de faire appel à l'expertise des éducatrices et éducateurs de toute la province pour la notation des questions à réponse construite de ses tests numériques.

Le passage aux tests numériques et les nouvelles orientations stratégiques offrent des possibilités intéressantes d'optimiser les ressources humaines de l'Office, ainsi que ses partenariats. L'abandon des tests sur papier ouvre la voie à de nouvelles façons d'appliquer les connaissances et l'expertise du personnel à la réalisation de la mission de l'Office. L'orientation stratégique nécessitera l'affectation de ressources humaines (internes et externes) pour maximiser la valeur des actifs de données de l'Office grâce à la science des données.

Pour s'engager auprès des communautés autochtones, il faudra mener des activités qui respectent le statut constitutionnel des Premières Nations, lequel est distinct de celui des groupes en quête d'équité. Pour ce faire, il faudra améliorer les compétences et les efforts des parties prenantes sur le plan de l'engagement, et élaborer une stratégie judicieuse. La réaffectation des responsabilités et des objectifs du personnel actuel, ainsi que le recours à des experts externes, peuvent contribuer à répondre à ces besoins.

L'Office procède actuellement à une étude organisationnelle afin de déterminer la dotation en personnel et les structures appropriées pour atteindre ses objectifs stratégiques. L'évaluation de la structure organisationnelle implique de répondre aux préoccupations de l'audit liées aux points de défaillance uniques et aux lacunes en matière de capacités, qui entravent l'évolution des meilleures pratiques. Toutes les décisions concernant les changements relatifs aux ressources humaines découlant de cet examen devront faire l'objet d'une discussion et d'une planification appropriées dans le cadre de la politique gouvernementale et des dispositions des conventions collectives.

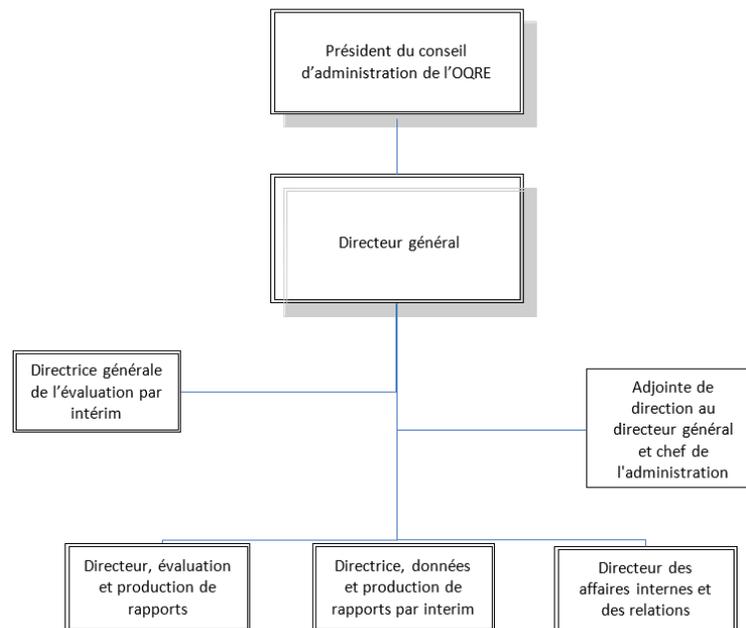
La principale priorité de l'Office en cette période de changement est de s'assurer que l'organisation dispose des ensembles de

compétences et des plans de relève nécessaires pour remplir les obligations qui lui incombent. L'OQRE bénéficie également d'ententes avec des fournisseurs qui soutiennent le personnel dans l'exécution du travail de l'Office. Ces fournisseurs sont retenus en vertu d'un processus transparent d'appel d'offres et d'évaluation en accord avec les directives de la fonction publique de l'Ontario et sont soigneusement supervisés par la direction et le personnel de l'OQRE, qui sont responsables devant la directrice générale ou le directeur général. Comme l'indique son protocole d'entente, l'Office coordonne aussi ses activités avec les divisions du ministère pour soutenir des domaines spécifiques tels que la cybersécurité et l'architecture d'entreprise.

L'organigramme de haut niveau de l'Office est le suivant :

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

en date de novembre 2021 :



## Mesures et objectifs du rendement fondés sur les résultats et les extrants

En faisant de l'innovation son moteur, l'OQRE a établi les priorités stratégiques suivantes ainsi que les buts, objectifs et mesures du rendement qui s'y rattachent, afin d'orienter ses activités et ses ressources pour le cycle d'activités triennal actuel.

### Priorité stratégique 1 : Numériser et moderniser tous les tests de l'OQRE

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DU RENDEMENT
A. Favoriser l'amélioration du rendement et du bien-être des élèves grâce aux données des tests à grande échelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fournir des données crédibles à la communauté éducative pour informer le conseil scolaire et pour l'amélioration des élèves.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Élaborer, administrer et noter le Test de mathématiques, 9<sup>e</sup> année, le TPCL et les tests de littératie et de mathématiques pour les élèves des cycles primaire et moyen, et communiquer annuellement à ce sujet.</li> </ul>
B. Transformer les tests provinciaux afin qu'ils tiennent compte de l'expérience contemporaine en classe et tirer parti de la technologie pour fournir des tests personnalisés et accessibles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Tirer parti des nouveaux modèles d'évaluation numériques pour offrir une expérience de test plus pertinente et plus engageante.</li> <li>✓ Veiller à ce que tous les tests numériques respectent les meilleures pratiques quant à la qualité des données et à l'analyse psychométrique.</li> <li>✓ Améliorer le modèle de communication des résultats des tests pour faciliter leur utilisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Transformer les tests de l'OQRE afin qu'ils répondent aux besoins d'apprentissage de chaque élève grâce à l'utilisation de la technologie de TAO (test adaptatif par ordinateur) et d'un modèle de test linéaire à la volée (tLOFT) basé sur des testlets. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire en sorte que le nouveau modèle de test corresponde au programme-cadre provincial ainsi qu'à l'orientation, à la législation et à la politique du gouvernement.</li> <li>• Veiller à ce que ce modèle soit en phase avec les pratiques contemporaines en classe et les technologies actuelles.</li> <li>• Proposer des périodes d'administration des tests qui soient flexibles et mieux intégrées à l'enseignement en salle de classe.</li> <li>• Permettre une communication des résultats</li> </ul> </li> </ul>

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DU RENDEMENT
		<p>plus détaillée, en temps voulu, pour soutenir la réussite des élèves.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des outils de test personnalisables reflétant l'expérience contemporaine en classe et répondant aux besoins d'accessibilité.</li> <li>• Améliorer les délais de communication des résultats aux parties prenantes.</li> </ul> <p>✓ Fournir diverses adaptations aux élèves qui en ont besoin pour faire le test, y compris la possibilité de le faire sur papier.</p> <p>✓ Mettre sur pied une équipe de révision psychométrique qui collaborera avec le personnel de l'OQRE à la qualité des données et à l'adoption de pratiques psychométriques saines dans le cadre des tests numériques.</p> <p>✓ D'ici décembre 2022, mettre en place la plateforme de communication des résultats des tests Power BI pour les écoles et les conseils scolaires.</p> <p>✓ Élaborer et noter le Test de compétences en mathématiques (TCM) et en diffuser les résultats aux nouveaux candidats à l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, conformément à la législation et aux directives du gouvernement.</p>
<p>C. Soutenir les parties prenantes de l'OQRE dans la numérisation et la modernisation des tests.</p>	<p>✓ Mettre en place des ressources et du matériel de soutien destinés aux conseils scolaires, aux écoles, aux parents, tutrices et tuteurs ainsi qu'aux élèves</p>	<p>✓ Fournir des ressources, comme des modules d'apprentissage, des webinaires, des vidéos et d'autres supports appropriés, pour soutenir les conseils scolaires et les écoles dans l'administration des tests numériques.</p>

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DU RENDEMENT
	afin de les soutenir dans la transition vers la plateforme numérique de test.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fournir des exemples de tests numériques et des tests pour s'exercer sur le site Web de l'OQRE.</li> <li>✓ Fournir des ressources aux parents, tutrices et tuteurs sur le site Web de l'OQRE.</li> <li>✓ Soutenir les écoles et les conseils scolaires en leur fournissant des outils de visualisation des données par le biais de la plateforme Power BI.</li> </ul>

Priorité stratégique 2 : S'engager à donner suite à toutes les recommandations applicables de la Commission de vérité et réconciliation et à élaborer un plan d'équité, de diversité et d'inclusion à l'échelle de l'agence.

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DE RENDEMENT
<p>A. Renforcer les partenariats avec les dirigeants des Premières nations, des Inuits et des Métis pour répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada qui s'appliquent à l'OQRE.</p>	<p>✓ Apprendre à connaître et à comprendre les besoins des Premières nations, des Inuits et des Métis en matière d'éducation et d'évaluations à grande échelle en Ontario.</p>	<p>✓ D'ici au 30 septembre 2022, mettre en place une équipe de l'OQRE chargée de diriger les travaux de l'agence pour répondre à tous les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.</p> <p>✓ D'ici le 31 mars 2023, veiller à ce que les autochtones soient représentés et s'expriment au sein de tous les comités de l'OQRE ainsi que des organes directeurs et consultatifs.</p> <p>✓ D'ici le 31 mars 2023, veiller à ce que les membres de l'équipe de l'OQRE reçoivent une formation sur la lutte contre le racisme et qu'ils soient conscients des besoins en matière d'éducation au sein des communautés autochtones de l'Ontario. L'apprentissage se fera par les moyens suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des réunions avec les communautés autochtones</li> <li>• la participation à des événements autochtones</li> <li>• des séances d'information lors des assemblées générales et d'autres événements organisés par l'OQRE.</li> <li>• Faire des initiatives en matière d'équité, de diversité et d'inclusion des éléments obligatoires des plans de performance individuels de l'ensemble du personnel.</li> </ul>
	<p>✓ Établir des partenariats avec les</p>	<p>✓ D'ici le 31 mars 2023, créer un groupe de travail</p>

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DE RENDEMENT
	<p>dirigeants des Premières nations, des Inuits et des Métis afin de cocréer des stratégies dans le cadre du mandat de l'agence pour répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.</p>	<p>avec les partenaires des Premières nations, des Inuits et des Métis pour</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• recueillir des rétroactions sur les données relatives à l'éducation qui leur sont utiles et sur la façon dont l'OQRE peut contribuer à répondre à leurs besoins en matière d'éducation.</li> <li>• diriger la recherche et l'application des données de l'OQRE, selon les besoins et la pertinence, au service des communautés autochtones.</li> </ul> <p>✓ D'ici le 30 septembre 2023, déterminer les besoins liés à l'évaluation des partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis, ainsi que les conséquences des rapports de l'OQRE et de leur utilisation pour ces partenaires.</p> <p>✓ D'ici au 31 décembre 2023, en collaboration avec les communautés autochtones, élaborer le plan d'action de l'organisme pour répondre aux recommandations de la Commission de vérité et réconciliation, y compris les améliorations nécessaires en matière d'évaluation.</p> <p>✓ À partir de décembre 2023, faire des rapports publics annuels et communiquer avec les parties prenantes de l'éducation sur les activités de l'agence liées aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Ces activités peuvent inclure</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• éliminer les frais ou rationaliser le processus de financement des évaluations de l'OQRE dans les écoles situées dans les réserves, pour la plus grande prestation des élèves autochtones.</li> </ul>

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DE RENDEMENT
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• établir des adaptations pour les évaluations de l'OQRE (p. ex. le calendrier de l'évaluation de 9<sup>e</sup> année) en fonction des besoins des élèves autochtones.</li> <li>• décrire les responsabilités de l'OQRE en ce qui concerne les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.</li> <li>• élaborer des évaluations sans obstacles pour les élèves inuits, métis et des Premières nations.</li> </ul> <p>✓ D'ici le 30 septembre 2024, identifier et développer la recherche en utilisant les données de l'OQRE et d'autres données pertinentes pour décortiquer et traiter les domaines d'intérêt identifiés par les communautés autochtones.</p> <p>✓ D'ici au 31 mars 2024, apporter des améliorations par les moyens suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• actualiser la conception des évaluations et les rapports de l'OQRE afin de mieux refléter l'identité, la situation et les besoins d'apprentissage des élèves inuits, métis et des Premières nations.</li> <li>• s'assurer que l'OQRE a établi des relations et s'est engagé auprès des communautés autochtones afin d'éclairer ses travaux d'évaluation, de rapport et de recherche.</li> </ul>
<p>B. Créer et implémenter un plan pluriannuel d'équité, de diversité et d'inclusion.</p>	<p>✓ Réaliser un audit sur l'équité, la diversité et l'inclusion du travail de l'agence, y compris les relations de l'agence avec le personnel sur le terrain et les évaluations, produits et</p>	<p>✓ D'ici le 30 septembre 2022, mettre en place une équipe de l'OQRE chargée de diriger les travaux de l'agence en matière d'équité, de diversité et d'inclusion.</p> <p>✓ D'ici le 31 juillet 2022, réaliser un audit sur l'équité, la diversité et l'inclusion.</p>

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DE RENDEMENT
	recommandations de l'OQRE.	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Créer un plan pluriannuel d'équité, de diversité et d'inclusion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ D'ici le 30 septembre 2022, lancer un plan pluriannuel d'équité, de diversité et d'inclusion qui renforce l'engagement de l'agence en faveur de la lutte contre le racisme, l'équité, la diversité et l'inclusion, tant en interne (avec le personnel et la direction de l'agence) qu'en externe (avec toutes les parties prenantes et le public).</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mettre en œuvre le plan pluriannuel d'équité, de diversité et d'inclusion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ À partir du 31 mars 2023, rendre compte chaque année des progrès réalisés dans le cadre du plan pluriannuel d'équité, de diversité et d'inclusion.</li> </ul>

Priorité stratégique 3 : Assurer une gouvernance efficace et un engagement dans les activités de l'Office

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DU RENDEMENT
<p>A. Élargir les réseaux et les partenariats en vue de renforcer les capacités professionnelles et les ressources financières de l'OQRE.</p>	<p>✓ Actualiser la stratégie d'engagement des parties prenantes de l'OQRE afin de répondre aux buts et objectifs du présent plan d'activités.</p>	<p>✓ D'ici le 1<sup>er</sup> avril 2022, actualiser la stratégie d'engagement des parties prenantes de l'Office en fonction de ses objectifs opérationnels.</p> <p>✓ Maintenir en permanence des relations de collaboration avec les homologues du ministère, conformément au protocole d'accord de l'Office.</p>
	<p>✓ Identifier les futures possibilités de génération de revenus pour l'Office.</p>	<p>✓ D'ici le 31 mars 2022, identifier les possibilités de génération de revenus.</p>
<p>B. Identifier et prendre en compte les implications de l'intégration des ensembles de données donnant lieu à la publication de résultats significatifs.</p>	<p>✓ L'OQRE établira une norme sectorielle sur les exigences et les implications de l'intégration des ensembles de données en vue de la diffusion des résultats.</p>	<p>✓ D'ici le 31 mars 2023, l'OQRE instaurera une politique et une procédure définissant l'autorité et les exigences en matière de conformité législative pour l'intégration des ensembles de données.</p>
<p>C. Collaborer efficacement avec les parties prenantes pour l'amélioration continue du travail de l'Office.</p>	<p>✓ Tirer parti de la stratégie actualisée d'engagement des parties prenantes de l'OQRE pour orienter l'engagement de celles-ci.</p> <p>✓ Collaborer efficacement avec les parties prenantes pour l'amélioration continue du travail de l'Office.</p>	<p>D'ici le 30 juin 2022, l'OQRE :</p> <p>✓ examinera et mettra à jour sa stratégie actuelle d'engagement des parties prenantes pour identifier les parties prenantes stratégiques, les objectifs et les échéances;</p> <p>✓ mobilisera toutes les parties prenantes clés dans le respect des objectifs de l'Office et de ceux du plan d'engagement des parties prenantes;</p> <p>✓ élaborera des supports de communication clairs et convaincants pour tous les canaux favorisant</p>

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DU RENDEMENT
		<p>l'engagement des parties prenantes et les informant des activités et des constats de l'Office;</p> <p>✓ s'assurera d'utiliser les commentaires et la rétroaction des parties prenantes à des fins d'amélioration continue de l'Office.</p>
<p>D. Élaborer et exécuter un plan de communication efficace pour chaque priorité et objectif stratégique.</p>	<p>✓ Élaborer un plan de communication pour chacune des orientations stratégiques et chacun des objectifs.</p>	<p>✓ Élaborer des plans de communication qui décrivent les activités liées à l'ensemble des orientations et des objectifs stratégiques.</p> <p>✓ Dans le respect des délais du projet, rendre compte de la mesure des supports de communication liés aux priorités et aux objectifs stratégiques, promus auprès du grand public et des parties prenantes de l'Office sur tous les canaux de communication.</p>
<p>E. Assurer une gouvernance et des pratiques de gestion efficaces.</p>	<p>✓ S'assurer que les cadres de gouvernance interne et de politique opérationnelle soutiennent le fonctionnement de l'Office en vertu de la législation provinciale et des directives gouvernementales.</p>	<p>✓ Maintenir les opérations de l'Office en phase avec le cadre de gouvernance et de politiques de l'OQRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• en examinant toute politique, procédure et ligne directrice de l'OQRE pour vérifier leur conformité aux directives et aux lois provinciales;</li> <li>• en communiquant et en mettant en œuvre les mesures décrites par le secrétaire du Cabinet;</li> <li>• en intégrant le programme de gestion des risques d'entreprise aux opérations de l'organisation;</li> <li>• en actualisant le programme de gestion des dossiers de l'Office;</li> <li>• en veillant à ce que les activités commerciales soient conformes aux lois,</li> </ul>

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DU RENDEMENT
		<p>directives et politiques provinciales;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• en dialoguant avec Infrastructure Ontario sur la planification future du lieu de travail;</li> <li>• en instaurant un processus conclu entre l'OQRE et le ministère de l'Éducation afin de rendre visible la façon dont les données et les recherches de l'OQRE sont utilisées chaque année par le gouvernement pour améliorer l'éducation.</li> </ul>
	<p>✓ Veiller à la responsabilisation sur le plan des finances et des acquisitions et à la prestation de services exceptionnels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Tenir des rapports financiers exacts et opportuns fondés sur les directives du Conseil de la comptabilité du secteur public et les faire valider par un processus d'audit externe.</li> <li>✓ Contrôler et rendre compte des dépenses chaque mois.</li> <li>✓ Effectuer une analyse des écarts au moins tous les trimestres.</li> <li>✓ Améliorer l'efficacité de la prestation de services en mettant en place un nouveau système de collecte des frais (carte de crédit) pour les participants aux tests payants.</li> </ul>

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DU RENDEMENT
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire en sorte que l'infrastructure relative à la technologie de l'information ainsi que les mesures de confidentialité et de sécurité soient conformes aux normes gouvernementales applicables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Entretien d'une architecture d'entreprise actualisée et veiller à ce que les mises à jour des technologies et des processus soient prises en compte afin de soutenir l'amélioration des programmes et des processus.</li> <li>✓ Renforcer l'infrastructure I&amp;TI de l'Office et les mesures connexes de confidentialité et de sécurité en optimisant les opérations du Centre de données de Guelph en collaboration avec le GSC et les STI.</li> </ul>
<p>F. Favoriser une culture d'entreprise solide.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Diriger et encourager l'engagement, la collaboration et l'inclusion des employés dans l'ensemble de l'Office.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Surveiller et entretenir les installations au besoin pour assurer un milieu de travail sûr et sain pour tout le personnel et contribuer à la promotion du bien-être général des employés.</li> <li>✓ Promouvoir la collaboration entre les services ainsi que l'alignement du travail sur les priorités stratégiques de l'Office.</li> <li>✓ Accroître les connaissances du personnel sur toutes les fonctions du ministère par des réunions de l'ensemble de l'effectif, des déjeuners-causeries, des ressources internes, des documents de référence et des questionnaires de rétroaction.</li> <li>✓ Améliorer l'engagement des nouveaux employés conformément au mandat de l'OQRE en modernisant le programme d'orientation et en mettant en valeur le travail entrepris dans tous les services de l'Office.</li> <li>✓ Prendre les mesures suivantes pour s'assurer que les employés participent au mandat de l'Office et sentent que leurs besoins sont satisfaits : <ul style="list-style-type: none"> <li>• examiner les résultats du sondage sur l'engagement des employés de l'OQRE et de</li> </ul> </li> </ul>

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DU RENDEMENT
		<p>la FPO et y donner suite. Comblent toute lacune dans les domaines identifiés;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• encourager la participation aux comités de l'Office;</li> <li>• élaborer des présentations motivantes pour les événements destinés à l'ensemble du personnel;</li> <li>• développer des activités qui font participer tout le personnel aux projets de l'Office (par exemple, la journée du personnel);</li> <li>• encourager la participation aux événements et aux initiatives d'apprentissage professionnel de l'OQRE et de la FPO, en respectant les restrictions de dépenses;</li> <li>• améliorer la communication avec l'ensemble du personnel en ce qui concerne les développements et les activités futures de l'Office à l'aide de mises à jour mensuelles de la directrice générale ou du directeur général, des heures de bureau de l'équipe de direction, des réunions interdépartementales, des notes de synthèse des réunions opérationnelles, etc.</li> </ul> <p>✓ Élaborer au moins une activité par an qui renforce un aspect de la lutte contre le racisme, de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans le travail quotidien de l'Office.</p> <p>✓ Veiller à ce que les groupes de travail et les comités (par exemple, le comité sur l'accessibilité, le comité de lutte contre le racisme et de promotion de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, le comité sur la recherche) rendent compte de leur travail aux responsables et aux équipes.</p>

Budget prévisionnel (en millions de dollars)

Secteur des programmes	Prévisions 2022-2023	Prévisions 2023-2024	Prévisions 2024-2025
<b>3<sup>e</sup> année et 6<sup>e</sup> année (Lecture, écriture et mathématiques)</b>	7,33	7,33	7,33
<b>9<sup>e</sup> année</b>	4,89	4,89	4,89
<b>Test provincial de compétences linguistiques</b>	6,75	6,75	6,75
<b>Test de compétences en mathématiques</b>	1,41	1,41	1,41
<b>Transformation</b>	3,61	3,61	3,61
<b>Budget d'exploitation</b>	4,48	4,48	4,48
<b>Total des charges d'exploitation des programmes de l'OQRE</b>	<b>28,47</b>	<b>28,47</b>	<b>28,47</b>
<b>Programme national / international (financé séparément par le Ministère)</b>	0,78	0,78	0,78
<b>Total des dépenses, y compris le Programme national / international</b>	<b>29,25</b>	<b>29,25</b>	<b>29,25</b>
<b>Allocation du Ministère pour les frais de fonctionnement de l'OQRE</b>	28,29	28,33	28,33
<b>Financement total à l'exclusion des projets nationaux / internationaux et autres projets du FPP</b>	<b>28,29</b>	<b>28,33</b>	<b>28,33</b>
<b>Programme national / international (financé séparément)</b>	0,60	0,30	0,30
<b>Autres projets du FPP financés séparément</b>	0,18	0,48	0,48
<b>Financement total, y compris les projets nationaux / internationaux et autres projets du FPP</b>	<b>29,07</b>	<b>29,11</b>	<b>29,11</b>
<b>Immobilisations</b>	<b>0,60</b>	<b>0,30</b>	<b>0,30</b>

NOTES / HYPOTHÈSES :

- Les projections salariales sont fondées sur les postes actuels et sur les conventions collectives ratifiées.
- Les coûts nationaux / internationaux dépendent des décisions du ministère quant à la participation de l'Ontario à ces évaluations et sont financés séparément par le ministère sur la base du recouvrement des coûts pour l'Office.
- Les directives opérationnelles fournies à l'Office par le ministère de l'Éducation peuvent entraîner des modifications supplémentaires du financement.

## Immobilisations

En vertu de la *Loi de 1996 sur l'OQRE*, l'Office ne peut acquérir, détenir ou aliéner un intérêt dans un bien immobilier, autre qu'un intérêt à bail, sans avoir obtenu au préalable l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil. L'OQRE doit se conformer à la directive relative aux biens immobiliers du CGG et à la politique immobilière du ministère des Services gouvernementaux lorsqu'il acquiert des locaux aux fins d'occupation et de programmes. Le siège de l'OQRE est loué au 2, rue Carlton, bureau 1200, Toronto, Ontario.

## Technologie de l'information et Plan de prestation de services électroniques

L'OQRE s'appuie de plus en plus sur la technologie pour mener à bien ses pratiques et services commerciaux fondamentaux, dont la réalisation des tests et la collecte, le traitement et le stockage de ses données. L'accent a été mis sur l'établissement d'une infrastructure et de systèmes informatiques résilients, tels que les contrôles I&TI et les garanties de confidentialité et de sécurité que l'OQRE a ajoutés à son modèle opérationnel. Les efforts de l'OQRE en matière de résilience des TI comprennent la migration et l'optimisation continue des opérations de l'Office au Centre de données de Guelph et la réalisation d'évaluations des facteurs relatifs à la vie privée, d'évaluations des menaces et des risques et de tests de pénétration au moment où l'OQRE s'apprête à mettre en œuvre des systèmes clés comme les tests numériques et la plateforme Power BI.

Au fil des prochains cycles d'activités, l'Office continuera à tirer parti de l'expertise du ministère dans les domaines de l'architecture d'entreprise et de la cybersécurité pour s'assurer que ses programmes sont conformes aux normes techniques du gouvernement (NTI-GO).

## Initiatives en partenariat avec des tiers

L'OQRE entend continuer à travailler avec ses parties prenantes afin de s'assurer que les données de ses tests soient utilisées pour améliorer l'enseignement, soutenir le rendement des élèves et permettre d'accroître la qualité et l'efficacité du système éducatif public de l'Ontario.

Pour mener à bien ses programmes, l'Office dépend de tiers pour certaines fonctions de ses opérations. Parmi les exemples clés, citons la prestation de tests numériques lorsque l'OQRE en aura élaboré le contenu, ainsi que la communication de certaines de ses données aux parents, tuteurs et tutrices, au personnel enseignant et aux élèves.

Lorsqu'il fait appel à des tiers, l'Office procède aux tests indépendants appropriés en matière de confidentialité et de sécurité et consulte les unités clés du ministère, telles que la Cybersécurité et le Groupement I&TI pour les services à la collectivité, afin de bénéficier de leur expertise respective. Ces mesures permettent à l'Office de garantir une prestation de services sûre et fiable,

dans le respect de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, de la *Directive sur l'approvisionnement de la FPO* et des sections applicables des Normes de technologies de l'information du gouvernement de l'Ontario (NTI-GO).

À mesure que l'OQRE se modernise, il reconnaît la nécessité d'une réflexion faisant appel à une expertise à la fois interne et externe à l'Office. C'est pourquoi l'OQRE dispose d'un Panel consultatif sur la modernisation de la mesure du rendement (PCMMR) qui partage ses connaissances et son expertise afin de soutenir l'Office dans l'atteinte de ses objectifs de numérisation et de modernisation tout en veillant à la solidité des méthodologies, des analyses et des approches de partage des connaissances. Le PCMMR est composé d'experts interdisciplinaires, dont des praticiens, des chercheurs et des universitaires dans des domaines liés aux tests à grande échelle.

L'OQRE implique les membres du personnel enseignant de l'Ontario à chaque étape du cycle de test : élaboration, administration et notation des questions à réponse construite. Dans tout le travail qu'il effectue, l'OQRE collabore avec des enseignantes et enseignants de langues française et anglaise des quatre coins de la province, et ce, pour diverses activités. L'Office est réceptif aux partenariats provinciaux, nationaux et internationaux, qui profitent mutuellement aux deux parties.

Le comité consultatif de l'OQRE offre des conseils et des recommandations sur les activités liées aux tests à l'intention de l'Office. Les membres du comité représentent le ministère de l'Éducation, les directions de l'éducation, les parents, tutrices et tuteurs, les directions d'école, les conseillères et les conseillers scolaires, les agentes et les agents de supervision, les fédérations des enseignantes et des enseignants et les organismes de recherche en éducation. Des comités spéciaux seront créés pour des consultations à court terme sur des activités précises.

Le Comité consultatif des élèves de l'OQRE est un groupe d'élèves de l'élémentaire et du secondaire qui fournit à l'Office sa rétroaction, ses conseils et son expérience vécue. Les membres du comité représentent un éventail diversifié d'écoles et de communautés de l'Ontario. Leur contribution permet de s'assurer que les activités de numérisation et de modernisation de l'OQRE reflètent les besoins des élèves. L'Office place les élèves au centre de son travail et apprécie le point de vue des apprenantes et apprenants.

Le Comité de l'équité, de la diversité et de l'inclusion révisé les documents de tous les tests de l'OQRE. Ses membres possèdent des connaissances et des compétences dans les domaines de la diversité, de la culture, de l'acquisition d'une seconde langue et de l'éducation de l'enfance en difficulté. Les membres passent en revue puis discutent de tous les items des nouveaux tests, textes de lecture et autres contenus pour s'assurer que chaque élément est équitable, pertinent sur le plan culturel et accessible à tous les élèves.

Au nom de la province de l'Ontario, l'OQRE travaille aussi en partenariat avec les organisations nationales et internationales suivantes :

- l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), pour administrer le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA);
- le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), pour administrer le Programme pancanadien d'évaluation (PPCE);
- l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (IEA), pour administrer le Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS et ePIRLS) et le projet Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS).

## Plan de mise en œuvre

Les orientations stratégiques, les buts et les objectifs, ainsi que la lettre de mandat du ministère de l'Éducation, orientent le plan de mise en œuvre de l'Office et fournissent des lignes directrices sur l'enchaînement et les dépendances dont il faut tenir compte dans le cadre de ses activités. L'échéancier de mise en œuvre dépendra du rythme auquel les parties prenantes se rétabliront de la pandémie de COVID-19 et de leur disponibilité à s'engager dans les travaux complexes décrits dans le présent plan d'activités.

Au cours du cycle d'activités 2022-2025, l'Office se concentrera sur la modernisation de ses principaux programmes et opérations de la manière suivante :

## Tests numériques

L'Office poursuivra l'amélioration et la mise en œuvre de modèles numériques pour tous les tests de l'OQRE en mettant l'accent sur les méthodes d'évaluation des tests adaptatifs par ordinateur (TAO).

La volonté de l'Office est de tirer parti de la technologie pour instaurer un programme de tests sophistiqué, axé sur les besoins actuels et futurs des élèves de l'Ontario. Les activités suivantes mettent en évidence d'autres activités de modernisation qui devraient être achevées d'ici la fin du cycle d'activités :

1. Continuer à mettre en place des changements en matière de tests et de communication des résultats pour soutenir les élèves et le personnel enseignant.
2. Améliorer les modèles de communication de données par l'utilisation de la plateforme Microsoft Power BI.
3. Renforcer le programme de confidentialité et de sécurité de l'Office en instaurant des recommandations issues des tests d'impact sur la vie privée et des évaluations des menaces et des risques qui seront menés à l'échelle de l'entreprise.
4. Optimiser les opérations en matière de technologie de l'information réalisées au Centre de données de Guelph.
5. Développer et mettre à jour l'architecture d'affaires pour soutenir les améliorations des programmes et des processus et les initiatives de changement à venir.

## Équité et inclusion

Les données de l'OQRE permettront d'identifier les obstacles rencontrés dans les tests pour les élèves autochtones, noirs et autres élèves de couleur, les élèves ayant des besoins particuliers et les élèves issus d'autres groupes visés par l'équité.

## Recherche

Les orientations stratégiques de l'Office mettent en évidence la recherche et l'engagement des parties prenantes comme des priorités essentielles. Ce plan d'activités orientera la recherche de l'OQRE vers le suivi et l'évaluation des initiatives de numérisation et de modernisation et vers l'optimisation des connaissances et de l'utilité de ses données de test.

## Plan de communication

### Contexte

L'OQRE est un organisme gouvernemental régi par un conseil d'administration qui contribue à la qualité et à la responsabilité du système éducatif financé par les fonds publics de l'Ontario. En tant qu'organisme fondé sur des preuves et sur la recherche, l'OQRE vise à donner aux membres du personnel enseignant, aux parents, tutrices et tuteurs, aux parties prenantes, aux responsables des politiques et au grand public, les idées et les renseignements nécessaires pour soutenir l'apprentissage des élèves et améliorer leurs résultats.

### Stratégie

Au moyen de son matériel de communication, l'OQRE cherche à mieux faire connaître et comprendre l'Office et les informations qu'il fournit, à partager largement les résultats de ses tests et à s'engager de manière significative avec ses parties prenantes au sujet de l'utilisation optimale et appropriée de ses informations pour soutenir la croissance du rendement des élèves et contribuer à la responsabilité publique en matière d'éducation. L'OQRE fonde sa stratégie sur le concept de la communication intégrée (c'est-à-dire, s'appuyer sur de multiples canaux pour transmettre l'information à des publics clés).

### Canaux de communication

Conformément au protocole d'entente, l'OQRE reconnaît sa responsabilité de collaborer avec le ministère de l'Éducation sur les questions d'intérêt public ayant une incidence sur les activités de l'Office.

L'OQRE utilise son site Web comme source centrale d'information pour tous ses publics. Le site Web de l'OQRE est révisé périodiquement afin de s'assurer qu'il respecte les lignes directrices et les règlements applicables, y compris la LAPHO et l'initiative pour un gouvernement ouvert. Le site est une source d'information complète sur l'Office et ses services. Il comprend également des versions électroniques des rapports de résultats aux tests, des exemples de tests, des guides d'administration des tests et d'autres ressources. L'OQRE consacre une section de son site Web à présenter des exemples d'utilisation positive de ses données et mettra prochainement en relief les données du Questionnaire à l'intention de l'élève afin d'aider le public à comprendre comment les élèves se perçoivent en tant qu'apprenantes et apprenants. Au fur et à mesure que l'Office modernise ses programmes, il continuera à partager des informations, des données et des réflexions par le biais de son site Web. L'Office dispose aussi d'un centre d'information qui a pour rôle de répondre aux demandes de renseignements reçues par courriels ou au moyen de son numéro de téléphone sans frais.

L'OQRE utilise en outre les médias sociaux comme moyen de dialoguer directement avec le public. À l'heure où l'Office se numérise et se modernise, les médias sociaux jouent un rôle important dans la communication d'informations aux publics clés.

Une plus grande visibilité des données et des renseignements de l'OQRE lui permettra de communiquer efficacement avec son public et de mieux soutenir les élèves et le système éducatif public de l'Ontario.

## Identification, évaluation et stratégies d'atténuation des risques

L'OQRE entreprend chaque année un processus d'examen des risques et en rend compte au ministère de l'Éducation. Dans le cadre de la gestion des risques d'entreprise de l'Office, l'OQRE examine ses risques sur une base trimestrielle. La section suivante résume les risques auxquels l'Office est le plus exposé.

### Perturbation technique pendant ou après une séance de test

Le risque qu'une panne informatique ait un impact sur les élèves ou les candidates et candidats à la profession enseignante avant ou pendant une séance de test (au centre de test ou à l'école, ou auprès du fournisseur de tests numériques de l'Office) constitue un danger pour les opérations de l'OQRE. Pour remédier à ce risque, l'Office a identifié les stratégies d'atténuation suivantes :

- Des tests de confidentialité et de sécurité du système du fournisseur ont été entrepris en collaboration avec les STI et le Groupement I&TI. Toutes les recommandations « élevées » et « critiques » ont été mises en œuvre. Les tests de sécurité se poursuivront chaque année, tandis que les tests de confidentialité seront effectués tous les deux ans ou lors de toute modification substantielle des données recueillies.
- L'Office a mis en place des processus de soutien technique et de salle de crise virtuelle pour identifier, transmettre et résoudre rapidement les problèmes.
- Les tests sont effectués dans un environnement en nuage, lequel atténue mieux les risques liés à la capacité et à la cybersécurité qu'un modèle sur site.
- L'OQRE se charge du développement et de la mise à jour de l'architecture commerciale de l'Office (par exemple, le modèle de fonction commerciale, le modèle de processus commercial, les utilisateurs et les rôles, les flux de données et les parcours des utilisateurs).
- L'Office a mené des activités de préparation technologique auprès des conseils scolaires et des centres de test. De telles activités seront répétées chaque année, selon les besoins.
- Des périodes d'administration flexibles continueront d'être proposées par l'Office afin d'alléger la charge technique de la solution, de l'administration et de l'infrastructure.
- Un comité technique composé de l'OQRE, du GSC et de Vretta Inc. a été créé au deuxième trimestre de 2020.

Cette année étant la première année d'administration du test numérique, des problèmes techniques impliquant les écoles et les conseils scolaires sont à prévoir. Le fournisseur a donc établi un modèle de soutien à cet effet.

## Exactitude de la communication des résultats

Le respect de normes d'évaluation à grande échelle équitables, valides et fiables revêt une grande importance pour la qualité et l'intégrité des tests et des résultats de l'Office. Pour réduire les risques liés au fonctionnement d'un nouveau modèle impliquant un fournisseur de tests numériques, l'Office a élaboré les stratégies d'atténuation suivantes :

- Tirer parti de l'expertise du comité consultatif en psychométrie de l'OQRE.
- Mettre en place des processus internes d'assurance de la qualité pour veiller à la qualité des données des fournisseurs.
- Instaurer une approche progressive visant à ramener l'Office à un cycle opérationnel stabilisé, en tenant compte du nouveau programme-cadre, des programmes décloisonnés et de l'établissement de nouvelles normes de mesure.
- Travailler en étroite collaboration avec le Ministère sur la communication des résultats des tests de 2021-2022.
- Fournir diverses adaptations aux élèves qui en ont besoin pour faire le test, y compris la possibilité de le faire sur papier.

## Nominations au conseil d'administration

Les mandats de six membres actuels du conseil d'administration prendront fin d'ici septembre 2022, de sorte que ce dernier disposera d'un contexte historique limité. Le conseil d'administration de l'OQRE suggère les stratégies suivantes afin d'atténuer les risques connexes :

- que le conseil d'administration et son comité de gouvernance et de nomination entreprennent des activités de recrutement approfondies dans le but de garantir la compétence et la diversité de la composition du conseil;
- que le conseil utilise une matrice des membres du conseil de l'OQRE permettant d'éclairer le processus afin de refléter les compétences, l'expertise et l'expérience requises pour assurer l'efficacité du conseil (la reprise des mandats de trois ans favorisera la continuité et la gouvernance efficace du conseil);
- que la composition du conseil reflète la diversité, l'équité et l'inclusion, qui sont des piliers essentiels des nouvelles orientations stratégiques du conseil d'administration;
- que le conseil suggère des nominations de deux ans ou plus afin que les membres puissent maximiser leur contribution à la gouvernance de l'Office.

## Répondre aux attentes du grand public ou des parties prenantes

La méconnaissance du rôle de l'Office et de la valeur des données qu'il recueille pour soutenir le rendement des élèves peut avoir des répercussions négatives sur ses activités, notamment en raison de la suspension des tests occasionnée par la pandémie de COVID-19. Les initiatives ci-dessous aideront l'OQRE à clarifier son mandat vis-à-vis des perceptions de ses parties prenantes :

- Communiquer clairement l'objectif des tests de l'OQRE et soutenir les parents, le grand public et la communauté éducative pour qu'ils tirent parti des informations de l'Office en vue de l'amélioration des élèves et du système éducatif.
- Disposer d'un plan de communication actualisé comprenant des stratégies pour faire face aux reportages négatifs des médias.
- Suivre quotidiennement les médias et répondre aux questions importantes, le cas échéant.
- Renforcer la capacité des parties prenantes au moyen d'initiatives de sensibilisation axées sur les avantages et l'utilisation judicieuse des données de l'OQRE pour la planification de l'amélioration.
- Maintenir une relation de collaboration avec le Ministère pour discuter des connaissances, des politiques et des pratiques liées à l'apprentissage des élèves de la province.
- Décrire clairement aux principales parties prenantes l'objectif et les plans de modernisation, y compris les exigences des écoles à chaque étape. Inclure des informations relatives à l'assurance de la qualité et aux échéanciers. Utiliser le site Web de l'OQRE pour obtenir des renseignements sur les tests en ligne.



2, rue Carlton, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5B 2M9  
Téléphone : 1 888 327-7377 | Site Web : [www.oqre.on.ca](http://www.oqre.on.ca)  
© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021